

Politique Environnementale du Groupe SFA

TABLE DES MATIERES

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	3
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES	5
RÔLES ET RESPONSABILITÉS.....	5
AMELIORATION CONTINUE	6
CHAMP D'APPLICATION ET CONFORMITE	6
RÉVISION	7



Le Groupe SFA envisage un avenir dans lequel la performance économique et la durabilité environnementale cohabitent en harmonie.

En tant qu'entreprise responsable et participante au Pacte mondial des Nations Unies, nous nous engageons à contribuer à cette vision en adoptant des pratiques durables et en minimisant notre impact environnemental sur l'ensemble du cycle de vie de nos produits, de leur conception jusqu'à leur fin de vie.

Depuis 2016, notre engagement en matière de responsabilité sociale d'entreprise témoigne de notre volonté de construire un avenir plus respectueux de l'environnement pour nos collaborateurs, nos clients et l'ensemble de nos parties prenantes.

Nous reconnaissons notre devoir et la nécessité urgente de protéger l'environnement. Cette politique environnementale sert de cadre pour :

- Guider nos actions afin de garantir que nous opérons de manière responsable ;
- Améliorer en continu notre performance environnementale ;
- Promouvoir la durabilité et la circularité dans tous les aspects de notre activité, y compris l'utilisation et la fin de vie de nos produits.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS

D'ici à 2027, le Groupe SFA s'engage à :

Changement climatique :

Diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, en tenant compte de nos opérations et des impacts liés à l'utilisation de nos produits.

Nos objectifs :

- *Réduire de 10 % nos émissions de gaz à effet de serre.*
- *Installer 30 000 m² de panneaux solaires sur nos sites.*
- *Intégrer les résultats des analyses de cycle de vie afin de réduire l'empreinte carbone de nos principales familles de produits.*

Réduction des déchets :

Limiter la production de déchets, favoriser le réemploi, la réparation, le reconditionnement et le recyclage afin de développer une approche circulaire de nos produits.

Nos objectifs :

- *Réduire de 5 % la production de déchets sur nos sites.*
- *Déployer des solutions favorisant le réemploi, la réparation ou le reconditionnement lorsque cela est techniquement et économiquement pertinent.*
- *Réduire le volume de produits invendus ou obsolètes destinés à l'élimination grâce notamment à des canaux de valorisation alternatifs.*

💧 Prévention de la pollution :

Prévenir la pollution et limiter les impacts sur l'air, l'eau et les sols en maîtrisant les émissions, les déchets, les substances dangereuses ainsi que la gestion responsable des produits et composants en fin de vie.

Nos objectifs :

- *Porter à 20 % la part de véhicules durables dans notre flotte.*
- *Renforcer le contrôle des émissions et des rejets sur l'ensemble de nos sites.*
- *Développer des filières agréées pour la gestion des produits et composants en fin de vie.*

💧 Efficacité des ressources :

Réduire la consommation d'énergie, d'eau et de matières premières dans l'ensemble de nos activités et intégrer ces principes dans la conception de nos produits.

Nos objectifs :

- *Réduire de 10 % notre consommation d'énergie.*
- *Réduire de 10 % notre consommation d'eau.*
- *Optimiser l'utilisation des matières premières en augmentant, lorsque cela est possible, la part de matières recyclées et recyclables dans nos produits et emballages.*

💧 Innovation durable :

Concevoir et promouvoir des produits respectueux de l'environnement en intégrant les principes d'écoconception tout au long de leur cycle de vie.

Nous nous engageons également à concevoir, fabriquer et mettre sur le marché des produits sûrs pour les clients, les installateurs, les utilisateurs finaux et les consommateurs, en garantissant leur conformité aux réglementations applicables, une information claire sur leur installation, leur utilisation et leur maintenance, ainsi que l'amélioration continue de leur sécurité d'utilisation.

Nos objectifs :

- *Réaliser des analyses de cycle de vie pour 80 % des familles de produits.*
- *Ecoconcevoir les nouveaux produits en intégrant l'ACV dans les décisions de conception pour réduire l'empreinte environnementale sur l'ensemble du cycle de vie.*



ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Notre Groupe travaille avec l'ensemble de ses parties prenantes afin de promouvoir la sensibilisation à l'environnement, la coopération et le développement durable.

Notre approche comprend notamment :

- Prendre en compte les attentes et les retours de nos parties prenantes afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité de notre démarche environnementale.
- Collaborer avec nos fournisseurs afin de promouvoir des pratiques responsables tout au long de notre chaîne de valeur.
- Sensibiliser et impliquer nos collaborateurs dans l'atteinte de nos objectifs environnementaux.
- Communiquer de manière transparente sur nos performances au travers de notre rapport RSE annuel.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La mise en œuvre de cette politique repose sur l'implication de l'ensemble de l'organisation :

Comité de pilotage RSE du Groupe

- Supervise la politique environnementale.
- Veille à son alignement avec les objectifs stratégiques du Groupe.

Management

- Communique et applique la politique à tous les niveaux de l'organisation.
- Attribuer des missions spécifiques dans leur périmètre pour atteindre les objectifs environnementaux
- Fournit les ressources et les formations nécessaires.

Collaborateurs

- Comprennent et respectent la politique ainsi que les normes associées.
- Participent activement aux initiatives environnementales et contribuent à l'amélioration continue par leurs actions quotidiennes.



AMELIORATION CONTINUE

Nous nous engageons à améliorer en permanence notre système de management environnemental ainsi que la performance environnementale de nos activités et de nos produits.

Notre démarche comprend :

- Suivi et amélioration des pratiques : utilisation d'indicateurs mesurables pour suivre les progrès et identification des opportunités pour affiner notre système de gestion environnementale, nos pratiques industrielles et nos choix de conception produits.
- Analyse de double matérialité : prise en compte des impacts significatifs de nos activités et de nos produits, y compris en phase d'utilisation et de fin de vie, ainsi que des risques et opportunités liés à l'environnement.
- Assurer la conformité : réalisation d'examen réguliers de la performance environnementale afin de maintenir la conformité aux référentiels pertinents, y compris la CSRD, et d'atteindre nos objectifs énoncés.

Cette démarche garantit une gestion proactive de nos impacts environnementaux et favorise une culture de responsabilité, d'innovation et d'amélioration continue.

CHAMP D'APPLICATION ET CONFORMITE

Cette politique s'applique à l'ensemble du Groupe SFA, à toutes ses entités, à ses collaborateurs, à ses managers et à ses partenaires commerciaux.

Nous nous engageons à respecter l'ensemble des lois, réglementations et normes environnementales applicables.

Le Groupe SFA s'appuie sur un système de management environnemental structuré incluant la certification ISO 14001 de ses principaux sites industriels et poursuit le déploiement de cette démarche avec un objectif de 75 % de sites certifiés à l'horizon 2030.



RÉVISION

La politique environnementale du Groupe SFA fait l'objet d'une révision triennale approfondie. Cela permet de s'assurer qu'elle reste pertinente, efficace et alignée sur l'évolution des défis environnementaux et les meilleures pratiques.

Version	Approbation	Description
V1	13-12-2024	Version initiale
V2	30-06-2026	Révision de la politique environnementale afin d'intégrer les nouveaux engagements environnementaux et les évolutions réglementaires et stratégiques du Groupe.

GRANDIR ENSEMBLE

Groupe SFA

41bis, Avenue Bosquet

FR – 75007 Paris

Téléphone : +33 (0)1 44 82 39 00

Mail : contact@sfagroup.com

Web : www.sfagroup.com

